

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 mars 2010**

Date de convocation du conseil municipal : 22 février 2010

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Benoît DEBOUT, Pascal MORPAIN, Eric VAGANAY, Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX.

Absents et Excusés : MM James HOWES (pouvoir à Jean-François HOUETTE), Damien BERTHE de POMMERY (pouvoir à Philippe Crespin)

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BEGOUX

□□□□□

Début de la séance à 20h35.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14 janvier 2010

Le compte rendu du Conseil Municipal du 14 janvier 2010 est adopté à l'unanimité.

2. Convention du Conseil Général pour l'eau potable

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu du Conseil Général une proposition de convention qui a pour objet un service d'assistance technique dans le domaine de la protection de la ressource en eau. La rémunération annuelle de cette convention d'une durée de quatre ans renouvelable, est de 0,01€ par habitant x 499 habitants = 4,99€. Ce montant est inférieur au seuil de recouvrement fixé à 600€. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Conseil Général.

3. Loyer maison rue de l'église (ancien presbytère)

Monsieur le Maire expose que, à la demande du locataire, M Langerock, des travaux d'aménagement et d'isolation du 2^{ème} étage ont été réalisés pour un montant de 18 000 €. Outre les économies d'énergie qui pourront être réalisées, la surface habitable est augmentée d'environ 50 m².

En conséquence, monsieur le Maire propose d'augmenter le loyer mensuel de 100 € (de 1 676,09 € à 1 776,09 €), soit 5,6%.

Un nouveau bail devra être établi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

4. Travaux bâtiment 11 rue de Meaux

Des plans ont été réalisés par un élève architecte. Le montant des travaux est estimé à 127 000 € contre 136 000 € précédemment. Un appel d'offres en procédure adaptée avec différents lots doit être préparé et un dossier de demande de subvention doit être monté et soumis à la DGE. La commune n'entreprendra les travaux que lorsqu'une subvention sera obtenue.

5. Versement de la subvention à l'APEM

L'APEM (Association des Parents d'Elèves de Mont l'Evêque) gère les activités du périscolaire à Mont l'Evêque et à Borest. Le nombre d'enfants présents à Mont l'Evêque est stable par rapport à l'année dernière : 11 enfants à midi, 6 le soir 15 le mercredi. Les ressources de l'APEM sont constituées des subventions versées par les communes de Borest, Fontaine Chaâlis, Montlognon et Mont l'Evêque en fonction du nombre d'enfants ainsi qu'une subvention versée par la CAF. La subvention versée par la commune de Mont l'Evêque en 2009 était de 8 500 € et Monsieur le Maire propose de verser d'accorder en 2010 une subvention du même montant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement en 2010 d'une subvention de 8 500 € à l'APEM.

6. Cession d'un terrain route de Borest

M Alain Debout a demandé d'acheter à la commune un terrain d'environ 1 hectare situé entre l'ancienne cressonnière et le garage sur la parcelle D167 d'une superficie de 80 277 m². Les Domaines qui ont été sollicités par la mairie estiment à 32 000 € la valeur de cette parcelle, soit environ 0,40€ HT / m².

Monsieur le Maire propose de céder cette portion de parcelle à M Debout sur la base de l'estimation des Domaines, soit 4 500 € l'hectare, sous réserve :

- De préserver la source existante.
- De ne pas utiliser ce terrain à des fins industrielles.
- Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acheteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à procéder à cette cession de terrain aux conditions énoncées ci-dessus.

7. Préparation du budget 2010

Monsieur le Maire informe que le budget de fonctionnement est pratiquement finalisé avec une stabilisation des charges à l'exception des travaux de voirie pour lesquels il est prévu une augmentation significative en raison de l'état dégradé des routes et rues communales. Au niveau des recettes, il est prévu de procéder, comme en 2009, à une augmentation des impôts locaux de 10% nécessaire pour équilibrer le budget, sachant que ces impôts locaux sont particulièrement bas comparés aux communes voisines.

Pour le budget d'investissement, il manque des éléments en particulier concernant le renforcement électrique pour lequel nous attendons de SE60 une nouvelle valorisation hors enfouissement des réseaux. Le budget final sera présenté au vote lors de la prochaine séance du Conseil Municipal du 8 avril 2010.

8. Journées citoyennes 2010

Une journée citoyenne est programmée le samedi 19 juin, jour de la fête de la musique. Le thème de cette journée sera un nettoyage dans la zone du lavoir en prévision de l'inauguration en septembre ou octobre à la suite des travaux de rénovation du lavoir. Un spectacle pourrait également être organisé sur place avec la participation des associations et une intervention du PNR sur le thème de l'eau.

Une autre journée citoyenne pourrait être organisée juste avant l'inauguration.

Pour la préparation de cette journée, une commission est créée et devrait se réunir prochainement.

D'autre part, il conviendrait de sensibiliser la personne de la friterie « Hélène » à la propreté des lieux.

9. Préparation de la journée 39/45 du 2 octobre 2010

MM Crespin et Larchevêque proposent d'annuler en 2010 cette journée pour la reporter en 2011 afin d'éviter un télescopage avec la journée d'inauguration du lavoir.

Cela permettra d'avoir plus de temps pour l'organisation de cette journée qui pourrait s'effectuer avec l'appui des communes de la CCCSO et des associations de la commune.

Nous avons eu confirmation par le PNR que la réhabilitation du lavoir fera l'objet d'une subvention à hauteur de 70% du montant hors taxes des travaux, soit 31 062 € pour un montant total des travaux estimé à 44 375 € HT. Les travaux pourraient démarrer mi-mars pour se terminer début juillet.

10. Questions diverses

Rénovation du lavoir

Une réunion a eu lieu le 28 février avec l'architecte du PNR et les entreprises concernées. Le début des travaux de maçonnerie est prévu le 6 avril et il faudra sécuriser le périmètre au préalable et créer un accès pour les machines. Une demande d'autorisation de pompage sera adressée au Syndicat de la Nonette. Les travaux de réfection de la charpente et de la couverture interviendront deux mois après vérification de la réaction du béton. La fin des travaux de maçonnerie avec réfection du sol et des murs et pose d'une grille en fer forgé est programmée mi septembre.

L'inauguration pourra intervenir le 2 octobre.

Tournage d'une scène de cinéma au cimetière par la société de production « Vendôme Production »

La société « Vendôme Production » demande à la commune l'autorisation de tourner en mai une scène dans le cimetière pour un film intitulé « L'Heure Espagnole » mis en scène par Philippe Le Guay avec Fabrice Luchini, Sandrine Kimberlain et Carmen Maura comme principaux interprètes.

Une réunion de restitution de la première phase a eu lieu le 6 janvier avec le cabinet « A ciel Ouvert ». La présentation correspondante, qui est très intéressante, est consultable en mairie et peut être mise à disposition sur une clé USB à tous ceux qui le souhaitent.

La restitution de la deuxième phase aura lieu le 24 mars.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le tournage de cette scène moyennant une contribution financière de 400€

Barrage de la route de Barbery

Suite à la disparition des barrières côté Barbery, Monsieur le Maire informe qu'une signalisation de « route barrée » va être mise en place afin de prévenir les usagers.

Fleurissement du village

M Vaganay informe que le massif près du château est en cours de réfection et qu'il va être procédé au remplacement des pommiers morts.

L'ordre du jour étant épuisé, l'ordre du jour est levé à 22h35.